

Comme à son habitude, notre administration, plutôt que d'assumer ses responsabilités en matière d'incompétence, préfère ouvrir son parapluie afin de s'éviter les flots de conséquences suite à l'assassinat de Yvan Colonna par un détenu radicalisé.

Ce sont une fois de plus les derniers maillons de la chaîne, les personnels de terrain, qui œuvrent dans des conditions lamentables, qu'on va lyncher sur la place publique et utiliser tel des parafoudres pendant que les seigneurs se féliciteront de leur future promotion car oui...là où il y a du disciplinaire pour les agents en cas de problème il y a souvent des mutations et autres avancements pour les cols blanc.

Le rapport pondu par l'IGJ est un torchon dont la vocation est de détourner l'attention des vrais responsables et des défaillances d'un système que notre organisation syndicale dénonce depuis des années par le biais des bureaux locaux à savoir :

- **L'incompétence et l'inhumanité de hauts fonctionnaires peu scrupuleux.**
- **Le manque d'agents à cause du manque d'attractivité de notre métier.**
- **La gestion catastrophique de notre ministère en matière de prévention des risques.**

Dans toutes les structures de France métropolitaine et d'outre-mer, le constat est le même ! Entre l'incapacité de notre administration à recruter ou encore la politique de gestion des TIS qui va au gré du vent il ne faut pas s'étonner que de tels évènements surviennent.

Les personnels de surveillance de Varennes et d'ailleurs explosent les compteurs d'heures supplémentaires, occupent parfois un double poste en détention du fait de la dégradation des services et ne bénéficient bien souvent pas du socle commun de formation annuel et obligatoire. La faute à qui ?

Le bureau local **UFA-UNSa Justice** de Varennes-le-Grand dénonce l'amateurisme ambiant de cette administration pénitentiaire qui n'a que faire de ses agents et de leurs conditions de travail.

Il est impératif qu'une vraie revalorisation de nos métiers ait lieu à travers des solutions concrètes et immédiates à savoir :

- Le volet indemnitaire afin que la profession redevienne attractive.
- La mise à niveau de tous les organigrammes des structures.
- Le déploiement du surveillant acteur pour évaluer au mieux les individus.
- La création de structures et de programmes adaptés à la gestion des détenus TIS.
- L'octroi de moyens en matière de formation et d'équipements sécuritaires.

Nous apportons notre **soutien inconditionnel** aux collègues de la MC Arles et en ces temps difficiles et plus particulièrement à notre collègue visé par un rapport d'enquête dénué de toutes réserves quant au cadre procédural « disciplinaire ».

Nos pensées vont à tous les personnels qui se mobiliseront ce jeudi 4 août 2022 car ce qui s'est passé à Arles est le symptôme d'une maladie qui touche tous les établissements...cette maladie se nomme le mépris.

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le-Grand